

Rapport sur l'éducation au Maroc

# L'école pour tous les enfants migrants !

Salima Guisser  
sguisser@ujourdhui.ma

Assurer l'inscription, à compter de l'année prochaine, des enfants issus de parents migrants dans les écoles marocaines sans appui des associations. Le souhait a été exprimé, mardi à Rabat, par Halima Qassem, auteure du rapport «Les enfants migrants et l'école marocaine», présenté, mardi à Rabat, et mené pour le compte de l'association Oum El Banine en collaboration avec la fondation Terre des Hommes, entre autres, dans le cadre du projet Tamkine- Migrants cofinancé par l'Union européenne. Un espoir qu'elle a caressé suite à l'émission, le 9 octobre 2013, soit environ un mois après la rentrée scolaire, par le ministère de tutelle d'une circulaire prévoyant l'accès généralisé à l'éducation pour les enfants migrants.

Outre cette ambition, le rapport recommande, entre autres, la reconnaissance du rôle fondamental des associations œuvrant dans la migration, la prise en compte de la situation des mineurs migrants, la mise en place d'un dispositif d'information consacré à leurs parents, l'aménagement d'une souplesse administrative et la promotion de l'interculturalité dans les établissements scolaires tout en tenant compte des difficultés redoublées auxquelles font face les communautés migrantes anglophones. Des exhortations appuyées, voire réitérées par Rupert Joy, ambassadeur de l'Union

*Le rapport recommande, entre autres, la reconnaissance du rôle fondamental des associations œuvrant dans la migration.*

européenne au Maroc. «*La migration est une affaire de tous ! Ce rapport devrait constituer un outil pratique pour mettre en œuvre le principe de l'école pour tous*», a-t-il précisé en rappelant l'engagement de l'UE à poursuivre le partenariat consacré à la mobilité et l'appui à la réforme du système éducatif marocain.

Du côté des responsables du ministère de tutelle, l'éducation et la migration sont des problématiques qui interpellent deux départements principaux à plus d'un titre. D'où la pertinence du rapport, qui consiste,

selon Mohamed Ben Abdelkader, chargé de la coopération et du développement des écoles privées auprès du ministère de tutelle, «à réduire la vulnérabilité des femmes et des enfants migrants».

Pour venir en aide aux mineurs en situation difficile, l'association Oum El Banine et la fondation Terre des Hommes ont appelé à assurer la gratuité de l'enseignement de ces enfants dans les écoles privées.

Exonération ou non, c'est un travail sur les mentalités qui doit être fait pour que les migrants et leurs enfants ne subissent pas de traitements racistes que ce soit dans le milieu scolaire ou la société. D'ailleurs, le rapport a livré des témoignages poignants de migrants qui se sont exprimés avec amertume sur la discrimination.



o DR